

PROJET JEUNESSE



Projet social 2017-2020

Diagnostic - contexte

Le territoire compte 2006 jeunes de 11-17 ans et 1807 jeunes adultes de 18-25 ans (Insee 2012).

Toutes les communes ne possèdent pas un espace dédié à la jeunesse. C'est le cas de Beaupréau qui possède la plus grande population de 11-17 ans avec 639 jeunes. Ces espaces aménagés pour les jeunes sont des lieux de vie, d'écoute, de lien social mais aussi d'initiatives de projets.

« Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin ; ouvrons-leur toutes les routes. »

Léo Lagrange (1900-1940)



★ Espace jeunesse (mise à disposition d'un local) ● Foyer des jeunes (associatif)

Concernant les conduites à risques, nous sommes sur un territoire où les jeunes vont plutôt bien. Néanmoins, des jeunes consommateurs (alcool, cannabis) de 15-17 ans fréquentent les espaces jeunesse, de même que des décrocheurs scolaires. Suite à un questionnaire, sur 555 jeunes interrogés 50% se considèrent accros au numérique. Des jeunes expriment aussi faire parfois preuve d'incivilités car ils s'ennuient.

Les jeunes recherchent des espaces pour se retrouver et découvrir, pratiquer et mettre en place des activités et projets. Par le biais des animateurs, les jeunes

recherchent le soutien, l'écoute et l'accompagnement d'adultes qui ne les jugent pas et avec qui il peut y avoir moins de tensions affectives.

Les jeunes sont en demande d'information concernant l'accès aux droits ou à un job d'été pour favoriser leur autonomie à l'approche de la majorité. Les jeunes de 16-17 ans expriment leur difficulté à accéder à un emploi.

Plusieurs axes prioritaires ont été retenus pour le Projet Jeunesse :



- Développer des lieux de rencontre jeunes
- Développer des temps d'écoute auprès des jeunes et parents.
- Agir sur le champ de la prévention
- Développer le pouvoir d'agir des jeunes



Accueil

Les services mis en place permettent d'être en lien avec les jeunes et parents. Au-delà de l'activité proprement dite, les animateurs sont dans une posture de veille et d'écoute active mais aussi en capacité d'informer et d'orienter en fonction des situations rencontrées.

Ce que nous faisons :

- Les animateurs sont présents régulièrement sur des espaces dédiés à la jeunesse du territoire de Beaupréau en Mauges (foyers des jeunes, espaces jeunesse). Les animateurs sont dans une posture de veille pour entendre les questions sociales et besoins exprimés par les jeunes et parents.
- Des temps réguliers d'animations de rues sont organisés pour aller à la rencontre et échanger avec de nouveaux jeunes sur l'ensemble du territoire.
- Un animateur est référent sur chacun des pôles, ce qui contribue à développer la visibilité et le lien de confiance auprès des jeunes et parents.
- Des interventions sont organisées dans les établissements scolaires pour aller à la rencontre des collégiens et lycéens.

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Renforcer le lien de proximité en développant des espaces jeunesse sur les communes n'en ayant pas.
- Evolution du Point Information Jeunesse en PIJ - PIF (Point Information Famille)
- Renforcer l'animation de rues pour qu'elle soit élargie à un plus large public que celui des jeunes.
- Renforcer la visibilité du PIJ dans sa fonction première d'accueil et notamment auprès des 18-25 ans.

Animations Collectives

A partir des besoins ou des situations insatisfaisantes exprimés par les jeunes, les animateurs vont favoriser l'émergence de projets de jeunes et développer l'engagement et la participation citoyenne des jeunes à la vie de leur territoire . Cela contribue à valoriser les jeunes et à développer leur autonomie et confiance en soi.

Ce que nous faisons :

- Accompagnement des initiatives et projets de jeunes (activités de proximité, projets de camps...)
- Favoriser la création et accompagner les associations de jeunes (foyers des jeunes, juniors associations)
- Participation des jeunes et parents à l'élaboration des programmes d'activités.

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Favoriser l'émergence de projets de jeunes ne dépendant pas principalement du champs des loisirs.
- Renforcer notre présence auprès de + de 18 ans

Gestion de services utiles à la population

Ce que nous faisons :

- Gestion d'un accueil de loisirs 11-17 ans multisites les mercredis, week-ends et vacances scolaires (v. fiche activité 1)
- Gestion d'un Point Information Jeunesse (v. fiche activité 2)
- Gestion d'activités socioculturels en direction des jeunes: cirque, théâtre et danse (v. fiche activité 3)

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Mise en place d'un CLAS collège (v. fiche activité 4)

Coordination

Ce que nous faisons :

- Le secteur Jeunesse travaille avec les partenaires du territoire en lien avec la jeunesse : les élus locaux, les établissements scolaires, ALIA, la Maison des solidarités, les associations locales... Ce réseau facilite le travail autour de la veille et la mise en place d'actions.

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Mettre en place un collectif de jeunes du territoire « conseil de jeunes » ayant un rôle de veille et de mise en œuvre d'actions sur des thématiques en lien avec des problématiques, questions sociales du territoire.
- Renforcer le partenariat avec les structures en lien avec les jeunes comme les établissements scolaires (Lycée public de Beaupréau), les associations de parents d'élèves ou encore la résidence Habitat Jeunes de Beaupréau.

Une attention en direction des publics vivant une situation fragilisante

Ce que nous faisons :

- Actions en lien avec les établissements scolaires (prévention autour du numérique, informer sur l'accès aux droits, interventions au collège autour de situations de harcèlement vécues par des élèves)
- Posture de prévention des animateurs auprès des jeunes consommateurs ou de jeunes qui expriment par leur comportement le besoin de vivre des expérimentations qui procurent des sensations. Des jeunes décrocheurs scolaires sont également rencontrés sur les lieux d'animation jeunesse. Ils expriment parfois un mal-être sans pour autant vouloir faire le lien avec la Mission Locale ou ALIA.
- Les parents du groupe « Etre Parents d'ados » mettent en place des ateliers d'échange entre parents et des temps forts : conférences, théâtre forum... (v. projet famille)
- Politique tarifaire et gratuité de certaines animations.

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Amorcer un travail sur la mise en place d'un CLAS Collège (v. fiche activité)
- Un Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) est prévu en lien avec le secteur Accompagnement Professionnel et social et le secteur Famille du centre social Evre et Mauges.

Partenaires

Les établissements scolaires / les associations locales (OMS et Récréamômes) / Les centres sociaux du site Mauges / les acteurs éducatifs (ALIA, MDS) / la commune de Beaupréau en Mauges/ la DDCS / la CAF / le conseil départemental / les acteurs du Réseau d'information Jeunesse



Le projet Jeunesse est piloté par la Commission Jeunesse, mais aussi par le binôme professionnel - bénévole référent.

La commission Jeunesse est composée de parents, d'élus et de professionnels. En fonction des sujets ou projets traités, la commission sollicite des partenaires (associatifs, institutionnels...) pour enrichir la réflexion.

Des groupes se composent pour mettre en œuvre les idées, les projets :

- Le groupe ateliers enfance-jeunesse composé de parents et professionnels

Centre Social Evre et Mauges

Non élu à ce jour

Administratrice du Centre Social

Stéphane GASPERONI

Coordinateur jeunesse

coordinationjeunesse@cs-evreetmauges.fr

Le projet Jeunesse au sein du Centre Social a pour objectif de mettre en place une politique Jeunesse cohérente sur le territoire en concertation avec les acteurs locaux. Il a pour but d'accompagner les jeunes de 12 à 25 ans, et de mettre en place des actions pour répondre aux besoins et attentes exprimées par les jeunes et leurs parents.

Centre Social Evre & Mauges

10 rue du Sous-préfet Barré - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

☎ 02.41.63.06.33 - 📧 accueil@cs-evreetmauges.fr

<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>

Avec le soutien financier de



ALSH 11-17 ANS (JEUNESSE) FICHE ACTIVITÉ N°1



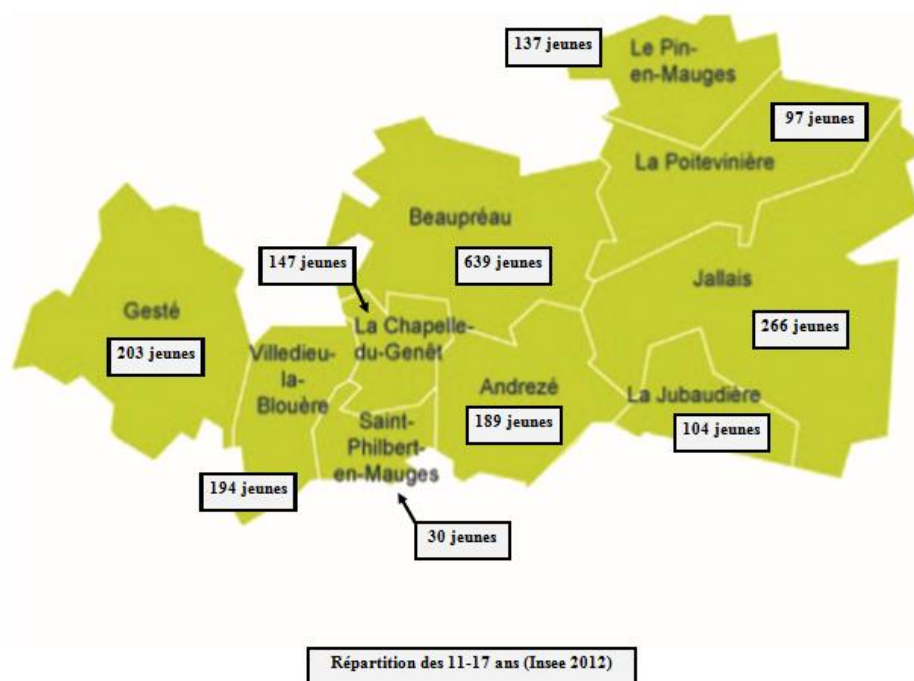
Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante

Diagnostic - contexte - problématique

2 006 jeunes de 11-17 ans vivent sur le territoire de Beaupréau en Mauges :



Des jeunes de +14 ans expriment parfois faire preuve d'incivilité car ils s'ennuient et n'ont pas de lieu où se retrouver. Les jeunes recherchent des espaces où découvrir, pratiquer et mettre en place des activités (de loisirs, sportives, camps), mais aussi échanger - chercher le soutien d'adultes qui ne soient ni les parents, ni les enseignants.

Avec les nouveaux rythmes scolaires, les jeunes profitent des mercredis après-midi pour faire leurs devoirs ou une activité extrascolaire (clubs sportifs, école de musique...). Le territoire compte aussi 3 éducateurs sportifs qui interviennent sur Gesté, Jallais, Andrezé et la Jubaudière, et qui proposent des activités sportives.

Sur la commune déléguée de Beaupréau, un Alsh est organisé par une association locale en direction des 3 -14 ans les mercredis et vacances scolaires.



L'expérience sur la commune de Villedieu montre que la présence régulière d'un animateur dans un espace aménagé favorise la participation des jeunes. Or toutes les communes ne possèdent pas forcément un lieu dédié à la Jeunesse, comme Beaupréau, Andrezé, St Philbert en Mauges.

Sur le territoire, 32.80% des familles allocataires de la CAF ont un quotient familial < 600, ce qui représente 1129 familles dont 606 avec un QF inférieur à 450. De plus 20 % des allocataires de la CAF du territoire sont sous le seuil de bas revenu (source CAF 2014)

Participation des familles (QF<600) aux activités jeunesse 11-17 ans du centre social

	2013	2014	2015
Nbre familles	67	49	62
%	11.22	7.99	10.08

Ce tableau montre une faible représentation des familles à bas quotient participant aux activités proposées qui favorisent notamment la socialisation des enfants.

Objectifs

- Rendre les jeunes acteurs de leur temps de loisirs en favorisant les initiatives jeunes
- Développer le partenariat avec les associations locales et structures en lien avec les jeunes
- Développer les animations passerelles entre l'accueil de loisirs Enfance et Jeunesse
- Favoriser l'accès aux activités de loisirs pour les familles en fragilité financière

Descriptif de l'activité

Depuis le 1er janvier 2015, le Centre Social organise et met en place les accueils de loisirs 11-17 ans sur les communes réparties en 3 pôles ou quartiers :

- Pôle Est : Jallais, le Pin en Mauges, la Poitevinière et la Jubaudière
- Pôle Centre : Beaupréau, Andrezé et la Chapelle du Genêt
- Pôle Ouest : St Philbert en Mauges, Gesté et Villedieu la Blouère.

Il y a un animateur Jeunesse référent sur chacun des 3 pôles. Les animateurs mettent en place des activités intercommunales à partir des idées proposées par les jeunes. Les animations ont lieu durant :

- Les mercredis après-midis de 14h à 18h (hors vacances scolaires). Une à trois animations sont proposées chaque mercredi sur des communes de référence. Ces temps sont aussi l'occasion de favoriser l'émergence de projets de jeunes comme l'organisation de bivouacs durant l'été.
- Les vendredis soirs (20h-22h) et les samedis après-midis (14h-18h). Les animateurs rencontrent les jeunes sur les différentes communes pour mettre en place et accompagner des projets et activités à l'initiative des jeunes.
- Les petites vacances scolaires : les animations se déroulent du lundi au vendredi (matin, après-midi ou soirée) sur des créneaux de 4h ou 8h. Une à trois activités sont proposées chaque jour dans le cadre d'un programme intercommunal. A chaque période de petites vacances, une action passerelle est mise en place avec l'Alsh Enfance. Le Centre Social organise aussi des activités intercommunales avec l'OMS de Jallais et l'association Récréamômes de Beaupréau (1 journée à chaque période). Des chantiers de jeunes sont aussi organisés en partenariat avec la Commune Nouvelle et les communes déléguées. Les jeunes reçoivent des tickets loisirs, à la fin du chantier, qui peuvent être utilisés pour financer les activités ou utiliser auprès de partenaires culturels et sportifs.

- Les vacances estivales : il s'agit de la même organisation que pour les petites vacances sauf que les activités intercommunales avec l'OMS et Récréamômes ont lieu les vendredis de chaque semaine. De plus, il est aussi proposé des formules stages sur 2 demi-journées à suivre autour de différentes thématiques (vidéo, couture, animalier...). Des camps de 3 ou 5 jours sont aussi proposés dont certains sont organisés par les jeunes tout au long de l'année.

Les animateurs vont aussi à la rencontre des jeunes dans le cadre d'animations de rues. Cela permet aux animateurs de se faire connaître, d'échanger autour des activités proposées, d'amorcer des projets de jeunes...

Les perspectives

Suite à l'expériences avec Villedieu, nous souhaitons renforcer une présence mieux identifiée des animateurs sur des communes de référence.

Partenaires



La commune nouvelle (partenariat) / OMS (participation) / Récréamômes (participation) / Centres sociaux du site Mauges (partenariat) / association des foyers des jeunes (coopération)

Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social est gestionnaire et opérateur de l'ALSH 11-17 ans. Les jeunes sont impliqués dans la préparation des programmes et dans l'organisation de certains projets comme par exemple les bivouacs et séjours. Les parents sont associés pour le co-voiturage sur les activités et les actions d'autofinancements organisées dans le cadre des projets de leurs enfants.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 coordinateur Jeunesse (DEJEPS)	CAF
3 animateurs Jeunesse (BPJEPS ou BEATEP)	Commune Nouvelle de Beaupréau en Mauges
1 animateur en contrat d'apprentissage	Conseil Départemental
8 à 10 vacataires BAFA et stagiaires BAFA sur la période estivale	

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre de jeunes participants aux accueil de loisirs et notamment aux activités passerelles ?
- Nombre de partenariats locaux mis en place ?
- Nombre de projets de jeunes mis en place ?
- Nombre et pourcentage des familles à bas quotient familial participant aux activités ?

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nature des projets de jeunes ? Cela a-t-il favorisé l'implication des jeunes dans la vie locale ?
- Satisfaction des jeunes et parents ?
- Est-ce que beaucoup de jeunes sont devenus porteurs de projets ?
- Les parents se sont-ils investis ou ont-ils été impliqués ? Nature de la mobilisation des parents ?
- Y'a-t-il une continuité du parcours des enfants inscrits à l'Alsh enfance vers l'Alsh jeunesse ?

Période de réalisation : si nouvelles activités

2017-2020 - toute l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : (Oui pour certaines animations) Payant : (Oui) Adhésion : (Oui)

Tarif avec plusieurs tarifications :Oui

Autres (préciser)

La tarification est fonction du quotient familial et en fonction du type d'activités.

Gratuité pour certaines animations

PIJ* (JEUNESSE) FICHE ACTIVITÉ N°2



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante depuis quand ?

PIJ : Point Information Jeunesse



Diagnostic - contexte - problématique

Le territoire regroupe 2 954 jeunes et adultes âgés entre 14 et 25 ans. La tranche d'âge des 18-25 ans est très importante avec 1 807 habitants, représentant 8.07% de la population du territoire et une présence forte sur les communes déléguées de Beaupréau, Jallais, Villedieu et Gesté (Insee 2012)

L'information est une préoccupation majeure des jeunes, elle est indispensable à leur prise d'autonomie et l'élaboration de leur parcours de vie. Sur une enquête menée auprès de 1 138 jeunes des collèges et lycées du territoire, la première source d'information est internet (69%) ou les parents (26.7%).

Les jeunes de 16-25 ans poursuivent une orientation plus ou moins choisie et cherchent à concrétiser leur projet de vie : trouver une voie intéressante, un stage, une expérience de travail, un séjour... Tous les jeunes peuvent trouver auprès des structures du réseau information Jeunesse des réponses à leurs demandes d'informations, aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne.

Sur le territoire, les jeunes sont en demande d'informations pour l'accès aux droits et mieux connaître les possibilités de financements, d'accompagnement administratif et de santé. Les jeunes de 16-17 ans expriment aussi leur difficulté à accéder au monde de l'emploi et plus particulièrement aux jobs d'été. Ne disposant pas de conseiller en orientation, les établissements scolaires privés sollicitent le PIJ pour un complément d'information sur l'orientation auprès des 3ème.

Beaupréau en Mauges est un territoire étendu réparti sur 10 communes déléguées. Tous les jeunes et familles n'ont pas forcément connaissance du PIJ. Il apparaît donc important de dématérialiser ce lieu pour en faire un espace de proximité, d'accueil et de ressources pour les jeunes mais aussi leurs parents.

Le territoire compte 2 collèges privés, 2 MFR et 2 lycées dont 1 public, lequel a ouvert ses portes à la rentrée 2015 à Beaupréau.

Objectifs

- Accompagner les jeunes dans leur recherche d'informations
- Animer l'information au niveau local et sur l'ensemble de la commune nouvelle



Descriptif de l'activité

Le Point Information Jeunesse est un lieu d'information dynamique d'où émanent des projets et animations. Il accueille et accompagne les jeunes de 13-25 ans dans leurs recherches d'informations, aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne.

Le PIJ est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h, ainsi que le samedi hors vacances scolaires de 10h à 13h. Les jeunes peuvent prendre rendez-vous pour un accompagnement spécifique ou venir en accès libre.

Anonyme et gratuit, le PIJ est un lieu de ressources pour accéder à de nombreux services pratiques. Le PIJ intervient sur l'ensemble du territoire et met en place des actions ponctuelles tout au long de l'année comme les jobs d'été ou une journée d'information autour du babysitting

Le PIJ organise aussi des actions en lien avec les établissements scolaires comme l'accompagnement sur l'orientation scolaire auprès des 3ème, ou le temps fort « question d'autonomie » en direction des terminales.

Des questionnaires sont aussi diffusés au sein des établissements pour mieux connaître les besoins et attentes du public.

Les perspectives d'évolution (s'il y en a)

L'espace du PIJ va évoluer pour devenir aussi un Point Information Familles afin qu'il puisse être un lieu d'accueil, d'écoute et de ressources pour les parents. L'animateur Jeunesse aura cette fonction d'accueil.

Partenaires

- Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
- Le Réseau Information Jeunesse du Maine et Loire animé par le CRIJ et la DDCS
- Les établissements scolaires : coopération
- La Maison des Solidarités des Mauges : partenariat
- La commune nouvelle de Beaupréau en Mauges (Cybercentre) : participation
- L'Habitat Jeunes des Mauges : partenariat



Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

L'espace du PIJ est situé dans les locaux du Centre Social. Il est gestionnaire et opérateur de l'activité.

L'animateur PIJ accompagne les jeunes dans la mise en place de leur projets (ex : stage PSC1)

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 informateur Jeunesse 0.5 ETP BPJEPS	CAF + commune

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre et âge des jeunes fréquentant le PIJ
- Nombre de jeunes porteurs de projets
- Nombre de temps forts et actions mis en place

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Investissement de jeunes ou parents bénévoles référents sur le projet PIJ ?
- Le PIJ a-t-il renforcé sa visibilité dans sa fonction première d'accueil sur le territoire (et plus particulièrement envers les 18-25 ans) ?

Période de réalisation : si nouvelles activités

2017-2020 toute l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : (**Oui**) Payant : (**Non**) Adhésion : (Non - sauf certaines activités)

Tarif avec plusieurs tarifications :**Non** X

Autres (préciser) L'adhésion est nécessaire dans le cadre de certaines actions sur inscription comme la journée d'information babysitting.

ATELIERS SOCIO CULTURELS

(ENFANCE-JEUNESSE) FICHE ACTIVITÉ N°3



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante depuis quand ?

Fiche partagée entre le projet enfance et jeunesse...

Diagnostic - contexte - problématique

Le territoire regorge d'activités en direction de l'Enfance et la Jeunesse. Cependant, il est constaté que les activités sportives (27 % des associations) dominent largement en terme de propositions. Les activités culturelles et artistiques (17 %) sont moins développées (hormis la musique au travers de l'école de musique communale). Des enfants et des jeunes sont demandeurs d'activités originales par leur pratique peu commune : cirque, hip-hop, théâtre... Aussi, ces activités ne nécessitent pas de participer à des évaluations ou compétitions, chacun est libre de pouvoir y participer selon son niveau technique, sans aucune pression de résultat et la notion d'entraide y est privilégiée. Le coût d'accès aux activités artistiques et culturelles est souvent plus élevé qu'une activité sportive, dû en partie à la limitation du nombre de jeunes par atelier, qui sont généralement encadrés par des salariés.

Objectifs

- Permettre l'accès pour tous les enfants et jeunes à des activités socioculturelles.
- Impliquer les parents dans l'activités de leurs enfants.
- Créer des temps d'échanges avec les parents, avec les autres ateliers du Centre Social, avec les autres ateliers du territoire.
- Favoriser l'ouverture culturelle, faire découvrir la pratique auprès de tous publics.

Descriptif de l'activité

Les ateliers danse hip-hop, théâtre et cirque, sont proposés à l'année sur 30 séances de 1 h30, hors vacances scolaires, pour les jeunes de 6 à 17 ans ; les jeunes sont répartis par tranches d'âges. Les ateliers se déroulent sur Jallais et Beaupréau, encadré par un animateur technique salarié ou prestataire.



Partenaires

Communes déléguées pour la mise à disposition des salles,
Beaupréau-en-Mauges pour le financement



Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social propose des ateliers en fonction de demandes d'habitants, sur un secteur où l'activité proposée n'existe pas.

Les parents sont investis dans l'activité au travers d'un "groupe Ateliers", lieu d'échanges sur le fonctionnement de l'activité et de projets en direction des familles ; comme les sorties familiales à un spectacle, la participation active au Mini-Festoche...

Certains jeunes ados sont investis dans l'aide à l'encadrement d'ateliers pour les plus jeunes et des parents sont sollicités pour accompagner les jeunes lors d'interventions hors ateliers.

Les parents apportent leurs idées quant à l'amélioration de l'activité.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 animateur BEATEP en CDI. 1 intervenant extérieur.	Beaupréau-en-Mauges, familles, autofinancement.

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Fréquentation aux ateliers.
- Nombre de bénévoles investis dans l'activité : encadrement, groupe Ateliers...
- Actions faites hors ateliers avec ou sans partenaires.

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des jeunes et satisfaction des parents.
- Organisation de projets d'échanges avec d'autres ateliers.
- Ouverture des ateliers vers l'extérieur.
- Fidélisation des jeunes d'une année sur l'autre.

Période de réalisation :

2017-2020 - 30 semaines sur l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : (Non) Payant : **Oui** Adhésion : (Oui)

Tarif avec plusieurs tarifications :Oui

Autres (préciser)

⇒

Quot.Familial	0 à 500	501 à 720	721 et +
Hip Hop	82 €	104 €	123 €
Cirque	79 €	98 €	115 €
Théâtre	86 €	109 €	130 €
Djembé	79 €	98 €	115 €



Antériorité :

Activité Nouvelle

Diagnostic - contexte - problématique

Un CLAS est actuellement organisé par le Centre Social en direction des familles dont les enfants rencontrent une difficulté liée à la scolarité en école primaire. Ces difficultés sont à la fois de l'ordre de l'apprentissage (math – anglais – orthographe) ou de comportement (capacité d'attention – organisation du travail – compréhension des consignes...)



Actuellement, le dispositif ne se poursuit pas une fois l'enfant au collège. Le territoire comprend 2 collèges privés avec 289 élèves (Jallais) et 768 élèves (Beaupréau). Les animateurs Jeunesse rencontrent des décrocheurs scolaires sur les lieux d'animation ou des jeunes exprimant des situations de harcèlement scolaire qui sont autant d'indicateurs de difficultés liés à la scolarité.

L'Accompagnement à la scolarité s'appuie sur la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité signée en 2011 par 5 ministres dont ceux de l'Education Nationale et de la Famille, et par la Présidente du Conseil d'Administration de la CNAF.

Cette charte définit l'accompagnement comme étant « *l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familiale ou social* ».

Ces actions qui ont lieu en dehors du temps scolaire doivent chercher, en lien avec l'école, à compenser les inégalités imputables au manque d'accompagnement éducatif et d'apports culturels qui pénalisent l'enfant dans ses apprentissages scolaires. Elle peuvent être développées à l'initiative d'associations, d'équipements sociaux, ou de municipalités ayant repéré des besoins dans le cadre de leurs relations avec les services sociaux, le milieu enseignant, les familles. Elles s'appuient grandement sur la solidarité de bénévoles disposés à apporter leur expérience et leur concours à l'action.

Objectifs

- Aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêt des enfants, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.



Partenaires

Etablissements scolaires
Bibliothèques
Associations culturelles de Beaupréau-en-Mauges



Descriptif de l'activité

Un temps d'aide aux devoirs

Dans l'accompagnement à la scolarité, il est question d'aider un enfant, un jeune à se construire un savoir-faire et à maîtriser les outils qui lui permettront de mener à bien son métier d'élève. On l'aidera notamment à « faire ses devoirs ». On l'accompagnera également à réfléchir à ce qu'est le métier d'élève quand il s'exerce hors de l'école : utiliser son emploi du temps, lire son cahier de texte, préparer son cartable, apprendre ses leçons en fonction des circonstances dans lesquelles elles seront récitées, lire les consignes des exercices donnés en fonction de la discipline à laquelle elles s'appliquent, etc.

Une aide aux devoirs est plus efficace quand elle est apportée par celui qui, même s'il ne connaît pas toutes les bonnes réponses, est capable d'aider l'enfant à comprendre les questions posées et à chercher où et comment trouver les réponses.

Un temps d'expérimentation

L'accompagnement à la scolarité doit donc proposer des activités diverses qui vont permettre aux enfants de prendre le temps de faire ces expériences, conditions nécessaires à leur participation au processus scolaire d'élaboration des savoirs. L'enjeu est de proposer aux enfants des situations concrètes et riches, qui seront ensuite transposées lors des situations artificielles qui se présentent à l'école. Les enfants pourront alors bénéficier pleinement de l'enseignement qui leur est prodigué.

Moyens et outils pédagogiques utilisés

- Les jeux (de stratégie, éducatifs, de mémorisation, etc....)
- Un catalogue d'exercices divers est utilisé par les bénévoles en fonction du niveau des enfants. Ceux-ci sont utilisés pour travailler un domaine d'apprentissage sur lequel l'enfant est en difficulté.
- Des animations culturelles : sensibilisation autour du conte, ateliers d'écriture, calligraphie.

Modalités d'implication des parents

Une première rencontre est organisée en début d'année qui met en présence l'enseignant, les parents, la personne bénévole et l'enfant. Elle a pour objet de déterminer des axes de progrès pour l'enfant et la place de chacun : bénévoles, parents, enseignant. Un contrat est signé à l'issue de cette rencontre. Deux rencontres trimestrielles sont envisagées (fin décembre, fin avril) afin de faire un point sur les axes de progrès.

Modalités d'orientation et d'inscription des enfants et des jeunes

Les enseignants proposent aux enfants et à leur famille cette possibilité d'accompagnement. Les enseignants apportent un soutien à l'organisation, échangent avec les bénévoles pour des compléments d'information. Des demandes spontanées de parents existent également. Dans ce cas nous prenons contact avec l'école de l'enfant.

Modalité concernant la relation avec l'enseignant

Suite à l'inscription de la famille, le salarié du Centre Social et/ou les bénévoles rencontrent l'enseignant pour l'informer du suivi dans le cadre du CLAS et connaître l'avis de l'enseignant.

Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social va d'abord solliciter les établissements scolaires pour assurer la mise en œuvre du projet. Il coordonne l'activité en lien avec les établissements scolaires, les familles et les bénévoles. Il sera attentif à l'investissement des familles et bénévoles dans le projet. Les lycéens seront sollicités pour être bénévoles.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 Coordinateur Jeunesse (DEJEPS) 1 animateurs jeunesse (BPJEPS) Une équipe de bénévoles	CAF CLAS Beaupréau-en-Mauges

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre de jeunes présents
- Nombre de bénévoles investis
- Nombre de parents mobilisés
- Diversité des activités proposées
- Nombre de sorties proposées
- Nombre d'activités impliquant les parents

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des différents interlocuteurs (parents/jeunes/bénévoles/enseignants)
- Degré d'implication des parents
- Degré d'implication des enseignants
- Degré d'implication des bénévoles
- Transversalité du projet dans l'accompagnement des familles sur d'autres champs

Période de réalisation : si nouvelles activités

La mise en place du CLAS collège se fera en plusieurs étapes :

- Janvier 2017 à septembre 2017 : Sollicitation des établissements scolaires pour mise en œuvre du projet
Vérification de la labélisation CAF auprès de la CAF
- Septembre 2017 à juin 2018 : Recherche des bénévoles et communication en direction des familles
- Rentrée 2018-2019 : début du CLAS

LE CLAS se déroulera chaque année entre septembre et juin

Participation financière des usagers

Gratuité : (Oui) Payant : (Non) Adhésion : (Oui)

Autres (préciser)